

CONFIDENTIEL

Berne, le 18 janvier 1974

Compte-rendu de l'entretien du 18 janvier 1974 entre
M. le Président de la Confédération Brügger et M. le
Chef du Département politique Graber

Questions
pétrolières

M. Brügger introduit les discussions en remarquant que l'approvisionnement en Suisse, pour le moment, est satisfaisant; il est assuré à 75 - 80 % par les sociétés internationales, pour le reste par les sociétés libres (Avia, Migrol etc.). Celles-ci éprouvent des difficultés croissantes du fait de la hausse des prix (leur prix de rentabilité pour l'essence serait de 1 franc). Elles demandent l'aide des autorités par une centralisation des achats. Il semble donc y avoir intérêt à élargir les sources d'approvisionnement.

M. Graber voudrait élargir la discussion au problème de la prise de position envers les parlementaires et l'opinion publique, la presse, éventuellement le Conseil de l'Europe. Au moment où la plupart des pays occidentaux s'engagent dans des pourparlers bilatéraux, une pression dans ce sens se manifeste aussi en Suisse. Il se pose donc la question de quelle manière procéder à des approches ou accueillir des approches bilatérales.

1. La question des contacts bilatéraux

M. Jolles estime que des contacts sont souhaitables, et devraient éclaircir les intentions des pays producteurs sur cinq plans:

- a. Buts économiques des pays producteurs, et nuances entre eux
- b. Leurs idées sur la coopération multilatérale

- 2 -

- c. Leurs conceptions sur la Conférence de Washington
- d. Leurs conceptions sur la coopération bilatérale
- e. Leur stratégie énergétique à long terme, en rapport avec les pays consommateurs.

Il faudrait par contre exclure les questions politiques de tels entretiens.

Après l'élucidation des circonstances qui, malgré une grande réserve à l'égard de tels contacts, peuvent recommander un entretien d'information avec le Shah d'Iran, le principe d'une telle rencontre est approuvé. Le Conseil Fédéral sera informé; le DPF est déjà invité à procéder à des sondages sur date et lieu (préférence: Zurich, Dél. suisse Président Brügger et Conseiller fédéral Ritschard).

On reste conscient du fait que l'Iran, pays dont le démarrage économique est proche, est entraîné dans le sens de la hausse des prix du pétrole plus que les pays arabes moins développés.

MM. Languetin et Zwahlen remarquent encore que des accords bilatéraux ne sauraient guère rétablir l'équilibre de la balance de paiements des pays européens, leur effet à ce niveau étant minime et les prix bilatéraux pouvant rester plus élevés que ceux des sociétés multinationales. Le monopole actuel des pays producteurs tend à diviser le camp des consommateurs qui pourraient faire succéder à leur surenchère sur le pétrole une sousenchère sur leurs exportations. Il conviendra donc de garder en vue le degré de coopération économique possible avec l'Europe, et la question des crédits considérables que les pays producteurs vont accumuler, dans toute approche bilatérale.

La perspective de contacts qui se manifesteraient eux-mêmes reste donc intéressante pour la Suisse, s'ils

se limitent aux aspects économiques. Techniquement, du pétrole acheté bilatéralement pourrait être repris par les sociétés indépendantes (Avia, Migrol) ou même multinationales (Shell-Suisse). Si de tels contacts doivent se développer, il faudra aussi songer à l'Indonésie, au Canada.

M. Jolles souligne aussi les possibilités de l'économie privée dans le domaine des transactions avec des pays producteurs de pétrole (malgré une nette prudence mise en lumière par une récente enquête du Vorort).

2. Situation multilatérale

M. Brügger formule la position de son département de la façon suivante: il se félicite des efforts multilatéraux et les soutient dans la mesure du possible. Vis-à-vis de la Conférence de Washington, il faut souligner que la Suisse n'est pas isolée. L'idée émane d'ailleurs de l'OCDE ("groupe à haut niveau" du Comité du pétrole). Comme petit consommateur, il n'est pas indispensable que nous soyons présents à Washington, mais nous sommes informés et participerons à une réunion de l'OCDE avant la conférence du 11 février.

M. Jolles résume le problème de la Conférence de Washington: poser le problème du dialogue avec les producteurs sur 5 points:

- a: garantie de l'approvisionnement
- b: politique des prix et ses effets
- c: possibilités de coopération économique
- d: utilisation des balances créditrices en devises
- e: ébauche d'un programme énergétique mondial à long terme.

M. Graber relève le problème politique de l'organisation de la conférence au niveau des MAE. A cet égard, il peut être préférable, vis-à-vis des Arabes, de ne pas y être.

3. Attitude suisse et déclarations vers l'extérieur

Il est convenu qu'au stade actuel on pourra déclarer (notamment à la conférence de presse confidentielle de ce jour) que le problème pétrolier est l'objet d'études approfondies, en ce qui concerne les possibilités et les résultats des efforts au niveau multilatéral et au niveau bilatéral. Il ne sera cependant pas possible d'arriver à des résultats concluants avant la Conférence de Washington du 11 février.

Le problème essentiel portera sur les aspects financiers des balances de paiements et sur les perspectives de coopération économique. En ce qui concerne la Suisse, on peut se référer aux problèmes techniques (manque d'infrastructure) et aux risques spécifiques d'un petit marché où actuellement seulement 3 millions de tonnes passent par le marché indépendant (et encore une partie importante en est liée par des contrats à long terme). Pour les problèmes multilatéraux, la presse peut être informée de ce qui figure sous chiffre 2 ci-dessus.

Il est d'autre part convenu d'envisager une discussion au Conseil fédéral le 28 janvier (début de la Session parlementaire) suivie d'un communiqué. Les préparatifs de rédaction devraient être entrepris immédiatement sous la direction de MM. Thalmann et Jolles, portant sur problème bilatéral, multilatéral, politique des prix (avec consultation du Délégué M. Niederhauser et de M. Schmidhauser de la Commission des cartels). Il est entendu que la question

- 5 -

de l'approvisionnement en pétrole relève, en vertu de la loi sur les mesures de défense nationale économique du Département de l'économie publique, la politique énergétique du Département de l'énergie et des transports et de la délégation du Conseil fédéral sur l'énergie, et la question des contacts internationaux du Département politique et du Département de l'économie publique (Division du commerce) ainsi que de la Délégation du Conseil fédéral pour les finances et l'économie.

La Division du commerce, en contact avec le DPF, contactera la Banque nationale, le Délégué Kneschaurek et le Département des finances pour envisager les conséquences financières, conjoncturelles et budgétaires de la situation pétrolière. L'accent des études à entreprendre devra spécialement être mis sur les options à long terme, compte tenu de la forte dépendance de la Suisse du pétrole.

- - - -

Durée de la séance: 8 h 30 - 10 h 40

Procès-verbal: C. Caratsch

- - - -

Copie à:

- M. le Secrétaire général
- M. Zwahlen
- M. l'Ambassadeur Müller